

Bien vivre
ensemble !



PanneauPocket





RETOUR EN IMAGES



Forum des associations - 7 septembre



Trail de Cunac - 12 octobre



Octobre Rose - 5 octobre



Commémoration du 11 novembre 1918 - 11 novembre



Chères Cunacoises, chers Cunacois,

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et en mon nom personnel, vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de sérénité et de santé. Que ces moments festifs soient l'occasion de se retrouver, de partager et de renforcer les liens qui font la richesse de notre village.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets et travaux structurants pour Cunac. Parmi eux, les travaux de voirie ont permis de sécuriser les zones du haut des Sittelles à la sortie de la route d'Albi, améliorant ainsi la sécurité et le confort de circulation. La réfection de la bande de roulement sur la route de Villefranche s'inscrit également dans cette volonté constante d'entretenir et de moderniser notre réseau routier. L'éclairage public a été restauré et complété sur les zones de passage de piétons route des Templiers et route des Avalats avec un focus sur les arrêts de bus.

D'autres chantiers importants ont été engagés, notamment la réhabilitation des portes de la Salle de spectacles, un équipement essentiel à la vie culturelle et associative de notre commune. Dans la continuité de notre engagement en faveur de la petite enfance, **la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles** est également en cours. L'ensemble des travaux nécessaires à l'habilitation de la maison concernée, a été engagé et permettra une ouverture opérationnelle envisagée à l'horizon de fin 2026.

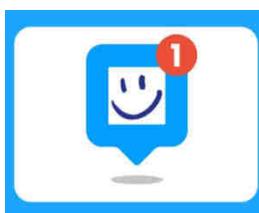
L'école reste au cœur de nos priorités. Des travaux ont ainsi été menés afin d'améliorer les conditions de chauffage et de climatisation, en particulier dans les sections maternelles, mais également sur l'ensemble de la structure du bâtiment du Service Jeunesse, garantissant de meilleures conditions d'accueil pour nos enfants et les équipes pédagogiques et d'animations.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des associations qui font vivre le tissu associatif de Cunac. Leur engagement, leur dynamisme et leur dévouement sont indispensables à la vitalité et à la convivialité de notre village. **Je remercie également chaleureusement les agents communaux**, qui œuvrent chaque jour à maintenir un service public de qualité, avec professionnalisme et disponibilité, au plus près des administrés.

Ensemble, continuons à faire de Cunac un village solidaire, dynamique et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Marc VENZAL,
Maire de Cunac



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT, PAS DE COMPTE A CRÉER : 100 % ANONYME !

Il suffit de télécharger l'application **PanneauPocket** sur votre téléphone puis rechercher Cunac et cliquer sur le cœur situé à côté pour l'ajouter à vos favoris. **Vous recevez ainsi les notifications et alertes en temps réel !**

MAIRIE DE CUNAC : 10 Grand' Rue - 81990 CUNAC | 05 63 76 07 17

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30 | Mardi : 9h-12h





TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Différentes zones ont été étudiées afin d'améliorer la sécurisation de la circulation, notamment sur la route d'Albi et en haut du lotissement des Sittelles. Ces aménagements visent à atténuer la vitesse des véhicules et à permettre un accès plus sécurisé pour les riverains. La reprise de la bande de roulement sur la route de Villefranche, ainsi que le renforcement de la signalisation au niveau des écluses, accompagné de l'installation de ralentisseurs, contribuent également à améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers sur cet axe. Par ailleurs, des interventions ciblées ont été menées sur le réseau d'éclairage public afin d'améliorer la visibilité nocturne et le confort des déplacements. Plusieurs points lumineux ont été rénovés ou renforcés dans les secteurs identifiés comme prioritaires, notamment à proximité des zones résidentielles et des axes de circulation les plus fréquentés. Cela concerne le haut de la route des Templiers, les arrêts de bus, la route des Avalats à la hauteur de l'allée du Barthas ainsi que les candélabres sur une partie de la Grand'rue. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de maîtrise des dépenses communales et de transition énergétique. Les équipements installés privilient des dispositifs plus performants et moins énergivores, permettant de réduire durablement les consommations électriques et les coûts de fonctionnement, tout en limitant l'impact environnemental. La programmation des interventions a également été pensée afin d'optimiser les investissements et de garantir une gestion responsable des deniers publics. La municipalité poursuit ainsi son engagement en faveur d'un cadre de vie plus sûr, plus durable et financièrement maîtrisé pour l'ensemble des habitants.



DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Dans une volonté constante d'améliorer les conditions de vie des habitants et de maintenir en bon état les équipements communaux, la municipalité a engagé plusieurs travaux ces derniers mois. La Salle de spectacles a ainsi bénéficié du remplacement complet de ses portes. Des rampes d'accès ont également été installées autour du bâtiment afin de faciliter l'accès au local technique et d'améliorer l'accessibilité pour tous. Les logements sociaux ont, quant à eux, vu leurs fenêtres remplacées et/ou traitées, permettant d'améliorer le confort des occupants et les performances énergétiques des logements. Des aménagements ont également été réalisés rue du Bourg, au niveau de l'accès au parc Puel. Le cheminement a été revu afin de faciliter la circulation des engins agricoles tout en garantissant un accès plus sûr et plus confortable pour les piétons et les cyclistes. Enfin, la signalisation horizontale a été repensée au Vialar ainsi que sur plusieurs voies d'accès de la commune, dans un souci de sécurité et de meilleure lisibilité pour tous les usagers. À travers ces actions, la municipalité confirme sa volonté d'entretenir durablement l'ensemble des infrastructures communales et d'agir concrètement pour le bien-être de tous.

INSTALLATION DE CLIMATISEURS RÉVERSIBLES À L'ÉCOLE MATERNELLE ET AU CENTRE DE LOISIRS

Pour prolonger l'équipement déjà réalisé dans les classes primaires, la commune a validé l'installation de climatiseurs réversibles dans toutes les structures accueillant les enfants. **Cette solution** améliore leur confort et leur sécurité, quelle que soit la saison et présente de nombreux avantages :

Confort et sécurité : température idéale en hiver comme en été, protection contre les aléas climatiques, cadre optimal pour apprendre, jouer et se reposer.

Économies : technologie performante et positive (3 à 4 fois plus d'énergie restituée que consommée), réduction des factures, un seul équipement pour chauffer et climatiser.

Écologie : faible émission de CO₂ grâce à l'énergie renouvelable, adaptation aux changements climatiques, filtration de l'air intérieur.

Cette installation offre une solution **efficace, économique et durable**, pour un accueil de qualité, sécurisé et respectueux de l'environnement. Une démarche en phase avec une politique municipale responsable.

CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Le village connaît depuis quelques années dans sa zone de chalandise, une évolution démographique marquée par l'installation de jeunes familles, attirées par un cadre de vie agréable, la proximité des pôles urbains et un coût de l'immobilier plus accessible. Cette dynamique génère de nouveaux besoins en matière de services publics, notamment dans le domaine de la petite enfance.

À ce jour, l'offre d'accueil des jeunes enfants reste insuffisante et peu structurée sur le territoire. Les places en crèche sont rares et difficiles d'accès. Les jeunes parents, souvent actifs, peinent à trouver des solutions d'accueil souples, accessibles et de qualité.

La création d'une Maison d'Assistantes Maternelles répond à plusieurs objectifs :

- ▷ **Renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant** en milieu périurbain par la mutualisation des compétences d'assistantes maternelles agréées.
- ▷ **Proposer un cadre d'accueil sécurisé, stimulant et adapté** aux besoins des tout-petits (0-3 ans).
- ▷ **Favoriser l'attractivité résidentielle du village** en offrant un service de proximité essentiel à l'installation durable des jeunes familles.
- ▷ **Accompagner la parentalité** en créant un lieu ressource où les familles pourront échanger, être orientées et soutenues.
- ▷ **Créer un emploi local qualifié et structurant**, en valorisant le métier d'assistante maternelle dans un cadre collectif.
- ▷ **Développer une dynamique partenariale** avec les services de l'État, la PMI, la CAF, la C2A, le département du Tarn, les élus, l'école maternelle et les structures sociales locales.

Atouts du modèle MAM

- ▷ **Souplesse** : la MAM permet aux assistantes maternelles de travailler ensemble dans un local dédié, tout en conservant leur statut indépendant.
- ▷ **Qualité de l'environnement** : locaux aménagés pour la petite enfance, projet pédagogique commun, respect du rythme des enfants.
- ▷ **Lien renforcé avec les familles** : la MAM devient un point d'ancrage familial et social.
- ▷ **Professionnalisation** : échanges de pratiques, formations collectives, coordination avec les institutions.

Impacts attendus

- ▷ **Impact démographique positif** : renforcement de l'attractivité du village pour les jeunes actifs.
- ▷ **Meilleure réponse aux besoins des familles** : réduction du stress lié à la recherche de modes de garde, meilleure conciliation vie professionnelle/vie familiale.
- ▷ **Ancrage local et solidarité** : contribution à la vie sociale du village, lien intergénérationnel et solidarité de proximité.
- ▷ **Effet levier pour d'autres projets** : relais parentalité, animations famille, actions santé-enfance ...

Conclusion

La MAM constitue une réponse innovante, souple et pertinente à la **nécessité de renforcer l'accueil du jeune enfant** en territoire périurbain. Ce projet s'inscrit pleinement dans les orientations actuelles des politiques publiques en faveur de la **petite enfance**, du **soutien à la parentalité** et de la **revitalisation des territoires ruraux et périurbains**. Il s'agit d'un **investissement social à fort potentiel** pour le présent et l'avenir du village.

LUTTER ENSEMBLE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de déchets, en particulier ceux contenant des produits toxiques ou difficilement recyclables, constituent une atteinte à notre cadre de vie et à notre environnement. Leur traitement engendre des coûts importants pour la commune, mobilisant des moyens humains et financiers qui pourraient être consacrés à d'autres services utiles à tous. Au-delà de l'aspect économique, ces pratiques présentent de réels risques pour la santé publique et pour la préservation de notre environnement. La municipalité en appelle au sens civique et à la responsabilité de chacun. Des solutions existent pour une gestion adaptée des déchets (déchèterie, filières de recyclage, collecte spécifique). En les utilisant, nous contribuons collectivement à la protection de notre territoire et à la qualité de vie des générations futures. Ensemble, adoptons les bons gestes pour une commune plus propre et plus respectueuse de l'environnement.



MUNICIPALES MARS 2026 : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Conditions : Être majeur, de nationalité française (ou citoyen UE pour les municipales/européennes), domicilié ou contribuable depuis 2 ans sur la commune. Les jeunes de 18 ans recensés à 16 ans et les nouveaux Français sont inscrits automatiquement.

Comment s'inscrire : En ligne (via service-public.fr avec FranceConnect et pièces numérisées) ou en mairie (justificatifs d'identité et de domicile).

Date limite : Pour voter aux prochaines municipales, **s'inscrire avant le 6 février 2026** (délai prolongé au 5 mars 2026 pour les 18 ans non recensés, déménagements récents, nouvelles nationalités ou droits de vote retrouvés).





SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Consultez les **comptes-rendus** des séances du Conseil municipal sur le site internet : www.cunac.fr → rubrique **Mairie**
 (Les Procès-Verbaux sont également affichés et consultables en Mairie)



▶ ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

- 1°) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 10 juillet 2025.
- 2°) Projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.).
- 3°) Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) du SDET d'Énergie Tarn (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) → Signature nouvelle convention.
- 4°) Informations diverses.



Scannez les différents QR CODE pour consulter directement les documents ou retrouvez-les sur le site internet
 (consultable depuis un ordinateur, tablette ou téléphone) sur :

www.cunac.fr → rubrique **Mairie** → **Comptes-rendus des conseils municipaux**



CALENDRIER DES COLLECTES 2026 CUNAC

Sortez vos bacs la veille
de la collecte, à partir de 20h.
Présentez votre conteneur
sur le trottoir en bordure de route,
poignée côté route.



MARDI

Collecte des
ordures ménagères
toutes les semaines
(sacs fermés dans
le bac).



JEUDI

Collecte sélective
une semaine sur deux
(emballages et papiers
en vrac, non emboîtés,
dans le bac).

Janvier							Février							Mars							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	30	31	1	2	
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Mai							Juin							Juillet							Août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	1	2	3	4	5	6	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	
25	26	27	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
28	29	30					26	27	28	29	30	31		29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte,
rattrapage le samedi suivant.



**Un doute, une question ? Un bac abimé ?
Besoin d'un composteur ?**

Contactez le service Gestion des déchets :
05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS



ÉTAT CIVIL



Naissances



GUILTARD HERAN Mahée, Dominique, Danielle, née le 8 septembre 2025

SOLER Raphaël, Noah, né le 12 octobre 2025



Décès



ANGLÈS Yves, Jean, Louis, décédé le 8 août 2025

MONTERO Joseph, décédé le 19 novembre 2025

FERNANDEZ née HOLMIERE Andrée, Gisèle, Renée, décédée le 20 novembre 2025

BELLOUNI Pierre, décédé le 24 novembre 2025

FONTROUGE Philippe, Marc, Michel, décédé le 1^{er} décembre 2025



Baptêmes civils



Néant



Mariages



GAUCI Jean-Claude et CAYLA Elisabeth, mariés le 20 septembre 2025



TRIBUNE LIBRE



Espace d'expression libre conformément à l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en vigueur au 1^{er} mars 2020.

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Cunacoises et chers Cunacois,

À l'approche des prochaines élections municipales, notre groupe majoritaire a fait le choix de ne pas publier de tribune libre dans ce bulletin, conformément à la réglementation en vigueur.

En effet, le code électoral (article L52-1) interdit, à partir du 1^{er} septembre 2025, toute promotion publicitaire du bilan de l'équipe municipale en place.

Nous tenons à rappeler que cette disposition s'applique à tous les supports de communication : bulletin municipal, site internet, brochures, cartes de vœux, discours. Il ne s'agit pas d'une restriction à l'information, mais d'une obligation de neutralité pendant la période préélectorale.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur les réalisations de notre mandat, dans le strict respect du cadre légal.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

Le groupe majoritaire.

GROUPE MINORITAIRE

Chères Cunacoises, Chers Cunacois,

Pour ce dernier bulletin de 2025, nous avons été informés seulement trois jours avant la date de retour obligatoire de notre tribune ...

Trois jours qui ne nous permettent pas de nous réunir pour la rédiger de façon collective comme nous en avons l'habitude.

Alors, en ce 19 décembre, nous vous souhaitons simplement de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Et, avec un peu d'avance, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

D. DESHAIES-GALINIÉ, D. BARBUTO, S. FRÈRE, et M. LAFON

elusminoritairescunac@gmail.com



AGENDA



2026



JANVIER

- Samedi 10 janvier à 21h, Salle de Spectacles : **Bal de l'ASDC** (Association Sportive de Danse de Cunac).
- Dimanche 11 janvier à 11h30, Salle de Spectacles : **Vœux du Maire** à la population.
- Mercredi 14 janvier à partir de 19h, Salle du Foyer : **Soirées Conviviales**.
- Samedi 17 janvier à 12h, Salle de Spectacles : **Repas des aînés**.
- Dimanche 18 janvier à 14h, Salle de Spectacles : **Loto de l'ARPA**.
- Samedi 24 janvier à 20h30, Salle de Spectacles : **Concours de Belote (1)**.

FÉVRIER

- Samedi 7 février à 20h30, Salle de Spectacles : **Concours de Belote (1)**.
- Mercredi 11 février à partir de 19h, Salle du Foyer : **Soirées Conviviales**.
- Mercredi 11 février à 20h, Salle de Spectacles : **Spectacle de cirque, "La Boule" (4)**.
- Samedi 14 février à 20h30, Salle de Spectacles : **Loto de l'ADMR**.
- Samedi 21 février à 20h30, Salle de Spectacles : **Concours de Belote (1)**.

MARS

- Samedi 7 mars à 20h30, Salle de Spectacles : **Concours de Belote (1)**.
- Dimanche 8 mars à 14h, Salle de Spectacles : **Loto de l'ARPA**.
- Mercredi 11 mars à partir de 19h, Salle du Foyer : **Soirées Conviviales**.
- Samedi 14 mars à 20h, Salle de Spectacles : **Spectacle de danse et musique, "AD LIBITUM" (4)**.
- Dimanche 15 mars de 8h à 18h, Salle de Spectacles : **Elections municipales (1^{er} tour)**.
- Dimanche 15 mars (matinée) à 9h, Place de la Grèze : **Randonnée "Les Coteaux de Carlus" (2)**.
- Jeudi 19 mars à 17h, Monument aux morts : **Commémoration du 19 mars 1962**.
- Samedi 21 mars à 20h30, Salle de Spectacles : **Concours de Belote (1)**.
- Dimanche 22 mars de 8h à 18h, Salle de Spectacles : **Elections municipales (2nd tour)**.
- Samedi 28 mars à 20h30, Salle de Spectacles : **Concert avec l'association PODIUM (École de musique de Cunac)**.
- Dimanche 29 mars (journée) à 9h, Place de la Grèze : **Randonnée "Le Chemin du Grain de Sel à St Marcel Campes" (2)**.

AVRIL

- Dimanche 12 avril de 9h à 17h, Salle de Spectacles : **Vide ta chambre (3)**.
- Dimanche 12 avril (matinée) à 9h, Place de la Grèze : **Randonnée "Chemin des Terres Blanches à Laboutarié" (2)**.
- Mercredi 15 avril à partir de 19h, Salle du Foyer : **Soirées Conviviales**.

MAI

- Vendredi 8 mai à 17h, Monument aux morts : **Commémoration du 8 mai 1945**.
- Dimanche 10 mai (journée) à 9h, Place de la Grèze : **Randonnée "Sentier des 4 châteaux à Senouillac" (2)**.
- Vendredi 29 mai à 20h30, Salle de Spectacles : **Soirée Théâtrale (2)**.
- Samedi 30 mai à 20h30, Salle de Spectacles : **Soirée Théâtrale (2)**.

JUIN

- Vendredi 5 juin à 20h30, Salle de Spectacles : **Soirée Théâtrale (2)**.
- Samedi 6 juin à 20h30, Salle de Spectacles : **Soirée Théâtrale (2)**.
- Dimanche 14 juin (matinée) à 9h, Place de la Grèze : **Randonnée "Barrage de la Roucarié à Carmaux" (2)**.

(1) : organisé par le CAC (Comité d'Animation de Cunac).

(3) : organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves).

(2) : organisé par le Foyer.

(4) : partenariat SNA (Scène Nationale d'Albi).

